

BREVET DE MAÎTRISE ESTHÉTIQUE

Chefs d'Entreprise et Salariés

DIPLÔME BAC + 2
(Homologué niveau III)



Formation accessible aux chefs d'entreprise et aux salariés titulaires du Brevet Professionnel Esthétique-cosmétique ou du BTS esthétique-cosmétique ou du CAP esthétique-cosmétique justifiant de 5 années d'expérience (hors apprentissage)

SALARIÉ

3 dispositifs de formation:

- Période de professionnalisation
- Congé Individuel de Formation
- Plan de formation

Prise en charge des frais de formation, du salaire et des charges sociales à voir en fonction de l'OPCA.

105 € restent à votre charge au titre des frais d'inscription.



CHEF D'ENTREPRISE

Prise en charge à 100 % des frais de formation par le Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprises Artisanales. 105 € restent à votre charge au titre des frais d'inscription.



LA FORMATION



Rythme et contenu : 572 heures de formation réparties les lundis et mardis sur deux années.



Enseignement général : 329 heures.

Module A : Fonction entrepreneuriale

Développer l'entreprise artisanale en utilisant l'ensemble des acteurs institutionnels et privés tout en adoptant des techniques de communication adaptées et ciblées.

Module B : Fonction commerciale

Définir une stratégie commerciale et maîtriser les outils de sa mise en oeuvre.

Module C : Fonction économique et financière

Etablir les documents comptables de référence et procéder à leur analyse.

Module D : Fonction gestion des ressources humaines

Organiser le travail, manager son personnel, analyser les dysfonctionnements, recruter et développer les compétences.

Module E : Fonction accompagnement de l'apprenant

Accompagner l'apprenant dans son projet d'insertion professionnelle, acquérir les compétences pédagogiques pour être tuteur.

Module F : Fonction communiquer à l'international

Correspondre et converser au quotidien et dans le milieu professionnel.

Cours réalisés à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat - EPINAL



Enseignement professionnel : 243 heures

Créer et réaliser des protocoles de soins spécifiques et innovants pour tous types de peaux.

Réaliser la pose de prothèses ongulaires pour hommes ou femmes et créer des décors.

Conduire une séance d'automaquillage.

Réaliser des extensions de cils.

Réaliser des soins de beauté des pieds et des mains.

Cours réalisés au Centre de Formation des Apprentis Pôle des Métiers - EPINAL.



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

VOSGES

Inscriptions et montage des dossiers:

Cathy Minella et Eric Simonin

Tél : 03.29.69.55.56 / Fax : 03.29.69.55.57

c.minella@cma-vosges.fr / e.simonin@cma-vosges.fr



Pôle des métiers